

Réf : CNIG 2024.055

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL Du 26 novembre 2024

Ordre du jour

- Introduction (Henri Verdier)
- Représentations françaises aux instances internationales
 - o UNGGIM (Nicolas Paparoditidis, Clément Godin IGN)
 - o GENUNG (Pierre Jaillard, Commission nationale de toponymie)
- Cartographie des instances européennes et internationales (Clément Godin IGN)
- EDIC Jumeau numérique (Julien Hautemanière, Marc Laget CEREMA)
- Points divers

Date envisagée de la prochaine réunion de la commission Europe et international : Aucune réunion n'a été planifiée pour le moment.

Liste des participants

Organisme	Prénom	NOM
Ambassadeur pour le numérique, président de la Commission Europe et international	Henri	VERDIER
IGN	François	CHIRIE
IGN	Nicolas	PAPARODITIS
IGN	Clément	GODIN
Commission nationale de toponymie et GENUNG	Pierre	JAILLARD
Commission nationale de toponymie	Elisabeth	CALVARIN
CEREMA	Marc	LAGET
CEREMA	Julien	HAUTEMANIERE
CNRS	Pierre	BRIOLE
	Violaine	SIMON
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	Antoine	OLAH
EKITIA	Michel	PETIT
ECOLAB	Hélène	BEGON
Commission nationale de toponymie	Ange	BIZET
ECOLAB	Claire	DORVILLE
INSEE	Pierre	VERNEDAL
DGLFLF	Etienne	QUILLOT
INSEE	Joachim	CLE
IGN	Véronique	Lamothe

IGN	Guillaume	Valtat
AFIGEO	Elise	Ladurelle-Tikry
ECOLAB	Alexis	LEAUTIER
CNIG	Pierre	LAULIER
CNIG	Ella	VERHEUGEN

Introduction

Henri Verdier, président de la Commission Europe et International, a ouvert cette réunion tournée vers l'information de tous sur les instances internationales du domaine de l'information géolocalisée.

Henri Verdier tient à faire part du fait que la France organise en février prochain le grand sommet mondial de l'Intelligence Artificielle et de sa gouvernance.

Représentations françaises aux instances internationales

UN-GGIM

Présentation par Nicolas Paparoditidis, directeur adjoint de l'IGN et Clément Godin, Chargé de partenariats Europe et espace de l'IGN

Présentation de l'UN-GGIM : Le comité d'experts de l'ONU sur l'information géospatiale à l'échelle mondiale, l'UN-GGIM (United Nations Committee of Experts on Global Geospatial Information Management), a été créé en 2011. Ce comité, qui rend compte directement au CESNU (Conseil Économique et Social de l'ONU), réunit cinq sections continentales pour se concentrer sur les différentes problématiques auxquelles font face chaque continent, la France fait partie de la section Européenne. Il entretient quatre réseaux (sociétés géolocalisées, réseau académique, réseau du secteur privé et le réseau géolocalisé des Nations Unies) et anime différents groupes fonctionnels (groupe de haut niveau, groupes d'experts, groupes de travail).

Ces comités d'experts font ensuite remonter des sujets à l'Assemblée générale qui se tient une fois par an, la première semaine d'août, par le biais d'un rapporteur. Les comités d'experts associés et chaque état membre (un peu moins d'une centaine d'états membres) interviennent ensuite sur différents points lors d'un temps de parole de 2-3 minutes. L'objectif est d'influencer le développement de l'information géolocalisée mondiale et de promouvoir son utilisation.

Deux centres d'excellence ont été créés avec un troisième en cours. Le Global Geodetic Centre of Excellence à Bonn travaille sur la consolidation de l'infrastructure au niveau mondial et a, cet été lors de l'AG, souligné la très grande fragilité au niveau mondial des infrastructures géodésiques, car le système mondial s'appuie sur des instruments obsolètes. C'est pourquoi ils essayent de mettre en place un Mémoire d'entente (MOU) multilatéral pour que les états s'engagent à investir dans de nouvelles infrastructures, ou aller même au-delà avec quelque chose de plus engageant pour les états. Le deuxième centre d'excellence en Chine est sur un sujet plus flou, l'infrastructure d'information géographique au niveau mondial. Enfin, le troisième en création en Arabie Saoudite est autour du futur de l'écosystème de la géoinformation mondiale.

Clément Godin précise ensuite l'organisation générale des sessions annuelles, et suggère que la commission Europe & international se réunisse et désigne les experts entre la publication de l'ordre du jour (mi-avril) et la publication des résumés (du 10 au 25/07) ; le délai disponible pour établir la position française peut ainsi être très contraint. Nicolas Paparoditis précise qu'une position commune de l'UN-GGIM Europe est en général recherchée.

Les documents préparatoires, publiés sur le site officiel, sont un résumé de 2-3 pages - disponible en français, et un document général de 15 pages non traduit en français, à la fin duquel sont notés des points de discussions sur lesquels les interventions sont attendues. De plus, un nombre variable de documents de fond est publié.

Problématique : Depuis plusieurs années, l'IGN est mandaté par le ministère des affaires étrangères pour représenter la France à l'UN-GGIM ; Nicolas Paparoditis présidait la délégation française à l'UN-GGIM en 2024. En général, c'est un équivalent de l'IGN ou du Cadastre de chaque pays qui préside la représentation du pays, mais la plupart des pays font aussi venir au sein de leur délégation des établissements qui ont des compétences qui complètent celles de cet IGN/Cadastre. Ainsi, l'IGN propose de mettre en place une animation des parties prenantes françaises sur l'ensemble des sujets, de coordonner cette animation avec l'appui du CNIG, afin de construire et consolider la présence française.

Questions/Remarques :

Il a été précisé que la coordination très forte et incontournable au sein de l'UN-GGIM se fait surtout au sein de la section Europe, qui définit une position européenne lors de ses réunions et répartit ensuite les différents points sur le temps de parole des états membres. On a la possibilité d'avoir plus de trois représentants dans la délégation nationale (les hollandais en avaient 6 ou 7), ce qui permettrait aussi d'influencer dans d'autres réunions autour de l'AG.

Henri Verdier s'inquiète d'une éventuelle politisation de l'UN-GGIM : est-ce que cela reste un débat entre experts ou est-ce de plus en plus un positionnement géopolitique ?

Nicolas Paparoditis explique que les interventions sont très lisses et soulignent toutes la qualité des travaux faits, mais des aspects politiques sont visibles au niveau continental, principalement dans les centres d'excellence. Il faut être vigilant d'être bien positionné et pouvoir défendre la position nationale et les technologies produites en France. En Chine, ce qui se fait reste assez flou. L'Arabie Saoudite est très orientée technologique. Il faudra assurer une présence stratégique française dans ce centre d'excellence pour pouvoir influencer d'un point de vue technique et porter la position française.

Résumé/Conclusion :

La commission Europe et International du CNIG peut donc être le lieu où s'élabore des avis et des conseils d'experts pour la délégation française à l'UN-GGIM. Il faudra être réactif. Il a été décidé que toutes les commissions techniques seront sollicitées par la Commission Europe et International pour préparer la prise de parole française.

GENUNG

Présentation par Pierre Jaillard, Commission nationale de toponymie

Le GENUNG (Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques), avec un fonctionnement similaire à l'UN-GGIM, traite des questions de toponymie à l'échelle internationale.

La première question ayant été : comment dénommer les pays membres tout en évitant les questions politiques ?

Créé en 1959, il a pour mission le maintien d'une approche technique sur des questions toponymiques tout en prenant en compte leur aspect politique. De 1967 jusqu'en 2017, des conférences intergouvernementales sont tenues, puis le GENUNG a changé de fonctionnement et est devenu un organe subsidiaire de l'ECOSOC (Conseil économique et social des Nations unies). Depuis 2019, les sessions sont biennales et se tiennent généralement en avril/mai.

Les buts du GENUNG, soulignés par Pierre Jaillard, sont :

- De souligner l'importance de la normalisation des noms géographiques aux niveaux national et international. En effet, la non-normalisation a un coût important, par exemple, dans le commerce maritime ou lors de catastrophes humanitaires pendant lesquelles l'arrivée des secours peut être significativement retardée.
- D'étudier et de proposer des principes, politiques et méthodes propres à permettre de résoudre les problèmes de normalisation aux niveaux national et international. Il s'agit d'adopter, par consensus, des principes de traitements de noms de lieux.
- De mettre en place, aux plans national et international, des mécanismes de normalisation et d'encourager les pays à mettre en place des autorités toponymiques. Même si dans de nombreux pays cela n'existe pas, le modèle préconisé par l'UN est celui d'une instance de décision.
- De souligner l'importance des noms géographiques en tant qu'éléments du patrimoine historique et culturel et de l'identité des nations.

Les sujets d'actualités 2025 du GENUNG :

- La normalisation nationale : encouragement permanent des pays membres de l'ONU à se doter d'organes de normalisation des noms géographiques. Le GENUNG organise des sessions de 80 pays et 200 personnes en moyenne. Ils ont un projet collaboratif avec le UN-GGIM qui vise à établir les bonnes pratiques d'articulation nationale entre autorités de cartographie et de toponymie.
- Les objectifs du développement durable et l'inclusion : En particulier, est prise en compte la volonté d'éliminer des noms indésirables et choquants (exemple : la débaptisation de noms de plantation aux États-Unis ou des personnalités controversées partout dans le monde).
- Les contacts entre langues (exonymes et romanisation) : Le sujet le plus vif est celui des exonymes, confondus par beaucoup de pays avec les noms coloniaux. La position traditionnelle du GENUNG contre les exonymes est questionnée au regard de la reconnaissance des noms de lieux comme patrimoine culturel, un projet de réconciliation est donc en cours et sera proposé en 2025.
- La gestion informatique : le GENUNG est en train de refondre la base de données mondiale des noms de lieux de l'ONU qui sera mise en ligne courant 2025 et doit adopter un identifiant unique des villes en 2025 en commun avec l'UN-GGIM.

La représentation française a été assurée jusqu'en 2006 par l'IGN. Ce rôle a ensuite été donné à la Commission nationale de toponymie. La France a un positionnement traditionnel en faveur de la reconnaissance de la valeur patrimoniale des noms géographiques, du respect de la diversité culturelle et linguistique, et d'une attention particulière à l'Afrique, partagée par l'ONU. Le GENUNG a des groupes de travail thématiques et des divisions géographiques ou linguistiques, parmi lesquelles une division francophone, qui inclut 24 membres, renforçant la position française au sein du GENUNG.

Cette division a deux réalisations principales : la création d'une base de données francophone, le Tour du monde en français, et la mise en place de cours de toponymie en ligne.

La représentation française assume depuis quelques années des fonctions directes au sein du GENUNG : la coordination pour l'établissement de la liste des noms de pays dans les six langues officielles (depuis 2014) et la présidence du GENUNG (depuis 2019).

Echanges :

Henri Verdier a lancé un échange sur la dispute du nom de domaine internet amazon entre le Brésil et Amazon au sein de l'[ICANN](#). Pierre Jaillard précise que des acteurs comme Google participent souvent aux sessions. Le GENUNG traite de principes généraux mais n'entre pas dans des débats ponctuels. Les entités géographiques sans ou avec plusieurs souverainetés (ex : mer du Japon) demandent un accord entre les entités concernées.

Cartographie des instances européennes et internationale

Présentation par Clément Godin.

Il y a peu de développements à annoncer car l'atelier, qui avait pour but d'aboutir à une cartographie des acteurs européens et internationaux au sein de l'IGN, n'a pas pu être organisé. L'idée est de lancer cette cartographie sur un outil en ligne ouvert. Dès que cet outil collaboratif sera en ligne, il serait souhaitable que les membres de cette commission y participent, l'enrichissent et le complètent. Clément Godin souligne que l'IGN est juste l'initiateur du projet, et qu'il s'agit d'une cartographie co-construite avec les participants au CNIG.

EDIC Jumeau numérique

Présentation par Julien Hautemaniere, directeur de projet à la fabric'O au CEREMA, et Marc Laget, Responsable de projet normalisation villes durables et intelligentes AFNOR, CEN, ISO au CEREMA.

Un EDIC (consortium pour une infrastructure numérique européenne) est un cadre juridique qui est mis à la disposition des États membres dans le cadre du programme politique de la décennie numérique à l'horizon 2030, afin de simplifier la mise en œuvre de projets multinationaux.

L'EDIC LDT Citiverse est en cours de création et vise à favoriser le déploiement de jumeaux numériques dans toute l'Europe et leur interconnexion, à contribuer à la mise en œuvre d'une boîte à outils pour créer des jumeaux et les interconnecter et à créer une infrastructure européenne commune. Un des enjeux forts, c'est celui de la normalisation, dans le cadre notamment de l'élaboration et la révision de la norme ville durable (ISO 37101). La moitié des pays européens sont impliqués de façon active dans la démarche de l'EDIC, le reste des pays est observateur. Ce n'est que récemment que le conseil européen de normalisation a été créé, il y a deux ans seulement. On est donc dans un contexte fluctuant, et c'est pourquoi le CEREMA cherchera à se greffer à des actions existantes pour faire avancer ces sujets.

L'EDIC s'inscrit dans un paysage européen important de structures et de réseaux qui accompagnent les territoires dans leur transformation digitale et cherchent à créer un cadre d'interopérabilité et arriver à des recommandations techniques afin que l'ensemble des infrastructures digitales déployés

en Europe s'interconnecte. Par exemple, l'*EU LDT Toolbox*, financé par la Commission Européenne et actuellement en cours de réalisation et disponible à partir de fin 2026, vise à créer un outillage open source pour facilement déployer des jumeaux numériques et favoriser leur interopérabilité à travers des MIMs (Mécanismes Minimum d'Interopérabilité). L'EDIC LDT Citiverse a pour vocation à pérenniser cette boîte à outil et à intégrer le réseau des « smart-cities » qui vise à fédérer l'ensemble des initiatives.

Pour les prochaines étapes et enjeux de l'EDIC, il s'agit d'élargir la représentation de chaque pays en associant des villes au sein de l'EDIC, de doter son fonctionnement en répondant à des appels à projets et en trouvant son propre modèle économique et mettre en place un groupe miroir dans chaque pays pour permettre aux prestataires privés de contribuer à la réflexion de cet écosystème.

Les intérêts de rejoindre l'EDIC pour les villes et territoires sont :

- D'être au plus proche de la politique digitale des jumeaux numériques
- De bénéficier des travaux des autres pays membres
- D'orienter les missions de l'EDIC pour qu'elles correspondent à leurs besoins
- De bénéficier de la *EU LDT-Toolbox* et d'avoir des appuis pour la création de leurs propres jumeaux numériques
- Et de contribuer à la création de « communs ».

Pour la France, le CEREMA est la porte d'entrée pour l'adhésion à l'EDIC, en tant que représentant français de l'EDIC avec CAP Digital.

Echanges :

Michel Petit demande comment l'EDIC et l'initiative [Destination Earth, DestinE](#) (Jumeau numérique de la terre avec des données scientifiques) étaient reliés. Il n'y a pas eu de mentions de ce programme par les autorités européennes. L'EDIC est plutôt destiné vers les territoires et les collectivités locales au sein de l'Europe.

Henri Verdier demande si des partenaires privés ou industriels font partis de l'EDIC. Ce n'est pas le cas pour le moment, ils seront sollicités après la mise en place de l'EDIC. Les EDICs sont financés par les états et peuvent recevoir un financement de Bruxelles, même si à terme le but est de concevoir un modèle économique sans ces appuis. Henri Verdier a aussi mentionné l'EDIC sur lequel il travaille sur les communs numériques et l'[ALT-EDIC sur la traduction et l'IA](#).

Pierre Laulier pose une question sur le lien avec le projet du Jumeau numérique de la France et de ses territoires. Ce projet dont le consortium inclut le CEREMA, l'IGN, Inria et des entreprises a un lien avec l'EDIC mais il s'agit d'une philosophie différente car il cherche à faire émerger une filière industrielle qui s'appuie sur une infrastructure socle qui repose sur les données de l'IGN parmi d'autres. Ce projet ressemble plus au projet Destination Earth. En effet, l'EDIC se concentre sur le déploiement des MIMs et s'assure de l'interopérabilité des plateformes des collectivités locales afin de permettre leur utilisation future dans ce jumeau numérique. Le CEREMA soutient donc les collectivités locales dans l'intégration des MIMs et l'utilisation de l'*EU LDT Toolbox*.

Échanges divers

Sommet sur l'IA, par Henri Verdier

Bien que pas uniquement lié à la donnée géolocalisée, Henri Verdier veut souligner l'importance du sommet sur l'IA, à l'organisation duquel il participe. Dans cette optique, la France organise en Février 2025 le sommet mondial de l'IA, qui a pour objectif de concevoir un cadre de gouvernance de l'IA au niveau international. Il est essentiel de créer un cadre international car sinon des cadres régionaux se mettront en place, ce qui mettra en péril la compétitivité de l'UE car l'Europe aurait certainement un cadre plus éthique et donc plus contraignant. La France a postulé pour l'organisation de ce sommet après sa précédente édition en Angleterre qui se concentrait sur les risques existentiels de l'IA, des dangers certes graves mais plutôt hypothétiques, permettant aux entreprises d'invisibiliser les problèmes actuels comme le vol de propriété intellectuelle pour la création de modèles IA, la consommation énergétique de l'IA, l'utilisation minime de données francophones pour l'éducation de ChatGTP... Des conférences, workshop et événements sur ces thèmes auront donc lieu du 6 au 13 février à Paris.